



PUBLIC

Chef d'exploitation agricole et Public particulier non agricole en IDF

Pré-requis : Avoir comme projet de diversifier une exploitation



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
à votre rythme à réaliser entre le 16 et 20 mars 2022	Durée : 1h00	A distance en autonomie depuis votre lieu avec accès internet
Lundi 14 mars 2022 et Lundi 21 mars 2022	9h00 – 17h30	Chambre d'agriculture 2 Chemin de Romilly 78200 MAGNANVILLE
Mardi 15 mars 2022 et Mardi 22 mars 2022	9h00 – 17h30	Chambre d'agriculture 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE SUR SEINE
RDV Individuel	Durée : 3h00	Sur votre exploitation



FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 37 €

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 713,50 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr



FORMATION

2 sessions :

Les 14 et 21 mars 2022 – MAGNANVILLE (78)

Où

Les 15 et 22 mars 2022 – LE MEE (77)

+ a distance : 1h00

+ transfert des acquis : 3h00



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

ENTREPRENDRE UNE DIVERSIFICATION : DE LA REFLEXION A LA REALISATION !



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Pouvoir déterminer une activité de diversification complémentaire adaptée à sa stratégie d'entreprise
- Savoir identifier les étapes clés pour mettre en œuvre un projet de diversification
- S'approprier les outils mis à disposition dans le classeur « stagiaire » et les utiliser

Intervenant(s) : BERGOUNHON Tessa Conseillère Diversification et animatrice filières / CARIDF
Frédérique MILLOT Chargée de mission juridique / CARIDF

PROGRAMME :

Jour 1 :

Savoir clarifier ses objectifs personnels, étudier son environnement

Connaître la réglementation fiscale et juridique à prendre en compte pour un projet de diversification sur son exploitation

- *Analyse de l'entreprise, réalisation de l'analyse AFOM, présentation des diversifications*

Connaître les innovations technologiques pour gérer sa diversification

S'approprier l'outil Padlet

Evaluer les acquis et repérer les pistes de suivi

Jour 2 :

S'approprier les données incontournables à la diversification à partir de témoignages vidéo

- *Temps d'appropriation, mise à disposition de vidéos, quizz de compréhension des vidéos, analyse des situations*

Discerner les différents modes de commercialisation, identifier les circuits de commercialisation, étudier son marché

- *Panorama des différents circuits de vente, tendance des marches, contractualisation, point sur la loi Egalim 2*

Mettre en place une stratégie commerciale et marketing adaptée, communiquer sur son projet, évaluer la faisabilité du projet

- *Analyse de la concurrence/positionnement sur un marché, étude de faisabilité (technique, économique, financière, juridique, réglementaire, sociale), planification*

Moyens pédagogiques:

- Tour de table
- Diaporama
- Grille de travail individuel
- Travaux en groupe sur support
- Tour de table – échange
- Quizz
- Bilan via outil digital MENTIMETER
- Jeux
- Mise en situation
- Exercices sur les cas personnels

Evaluations des participants



Pour tout renseignement supplémentaire,
BERGOUNHON Tessa : 06 86 49 96 13